



**Cinq ministères vont disparaître sous le règne du président provisoire, Jocelerme Privert. Le poste ministériel qui était une vingtaine sous le gouvernement de l'ex-président Michel Joseph Martelly, sera réduit à 15. Le poste de Secrétaire d'État également va connaître une révision à la baisse, une fois le nouveau gouvernement de transition établi, a annoncé le président lors d'une conférence de presse, vendredi 19 février, au Palais national.**

Selon le chef de l'État qui doit remettre le pouvoir d'ici le 14 mai prochain, suivant l'accord bipartite entre l'Exécutif et le Législatif à la veille du 7 février 2016, la réduction du nombre de ministres et de secrétaires d'Etat de la République, a été l'un des objets de discussion avec ses collègues au Parlement avec d'être élu président provisoire du pays.

Il s'agit, dit M. Privert, d'une décision qui vise à réduire les dépenses publiques dans un pays, avoue-t-il, en situation financière chaotique après le départ de Martelly.

AL/HPN